



### Légende

**MESURES D'AMENAGEMENT RELATIVES AUX ZONES DESTINEES A L'URBANISATION**

- Zone d'habitat - centre
- Zone d'habitat à caractère résidentiel
- Zone d'habitat à caractère ouvert
- Zone d'habitat villageois
- Zone d'habitat villageois à caractère ouvert
- Zone d'habitat et zone d'activité économique mixte
- Zone d'habitat aux caractéristiques d'espace vert
- Zone de services publics et d'équipements communautaires
- Zone de loisirs
- Zone d'activité économique industrielle

**MESURES D'AMENAGEMENT RELATIVES AUX ZONES D'AMENAGEMENT COMMUNAL CONCERTÉ**

- ZACC proposé en zone d'habitat
- ZACC proposé en zone agricole
- ZACC proposé en zone résidentielle

**MESURES D'AMENAGEMENT RELATIVES AUX ZONES NON DESTINEES A L'URBANISATION**

- Zone agricole
- Zone forestière
- P Zone de parc
- N Zone naturelle
- Zone d'espace vert
- Zone non affectée destinée en zone d'espace vert
- Zone non affectée

**RESEAU**

- Routier: Autoroute existante, Route de liaison, Route de liaison en projet
- Fer: Ligne existante au plan de secteur (ligne désaffectée), Ligne en projet au plan de secteur (tracé actuel du TGV)
- Canalisation et ligne HT: Ligne HT existante, Canalisation existante

**PERIMETRE**

- d'intérêt paysager
- de réservation
- Périphérie de réflexion d'ensemble à Jauche
- Périphérie de réflexion d'ensemble à Orp
- Périphérie paysagère remarquable

**CONTRAINTES A L'URBANISATION**

**Contraintes physiques**

- Contrainte du sous-sol (karst, effondrement, carrières souterraines, ...)
- Aléa d'inondation élevé
- Aléa d'inondation moyen
- Aléa d'inondation très faible et faible
- Zone noire au sein de laquelle la construction est interdite tant que le problème d'inondation n'a pas été résolu en amont, en raison de problèmes récurrents d'inondation

**Contraintes techniques**

- Zone tampon autour de la ligne électrique HT (18 mètres de part et d'autre)
- Zone tampon autour de la conduite FLUXYS (50 mètres de part et d'autre)

**Contraintes liées au réseau écologique**

- Chavée (Chemin creux)
- Natura 2000
- Site de grand intérêt biologique

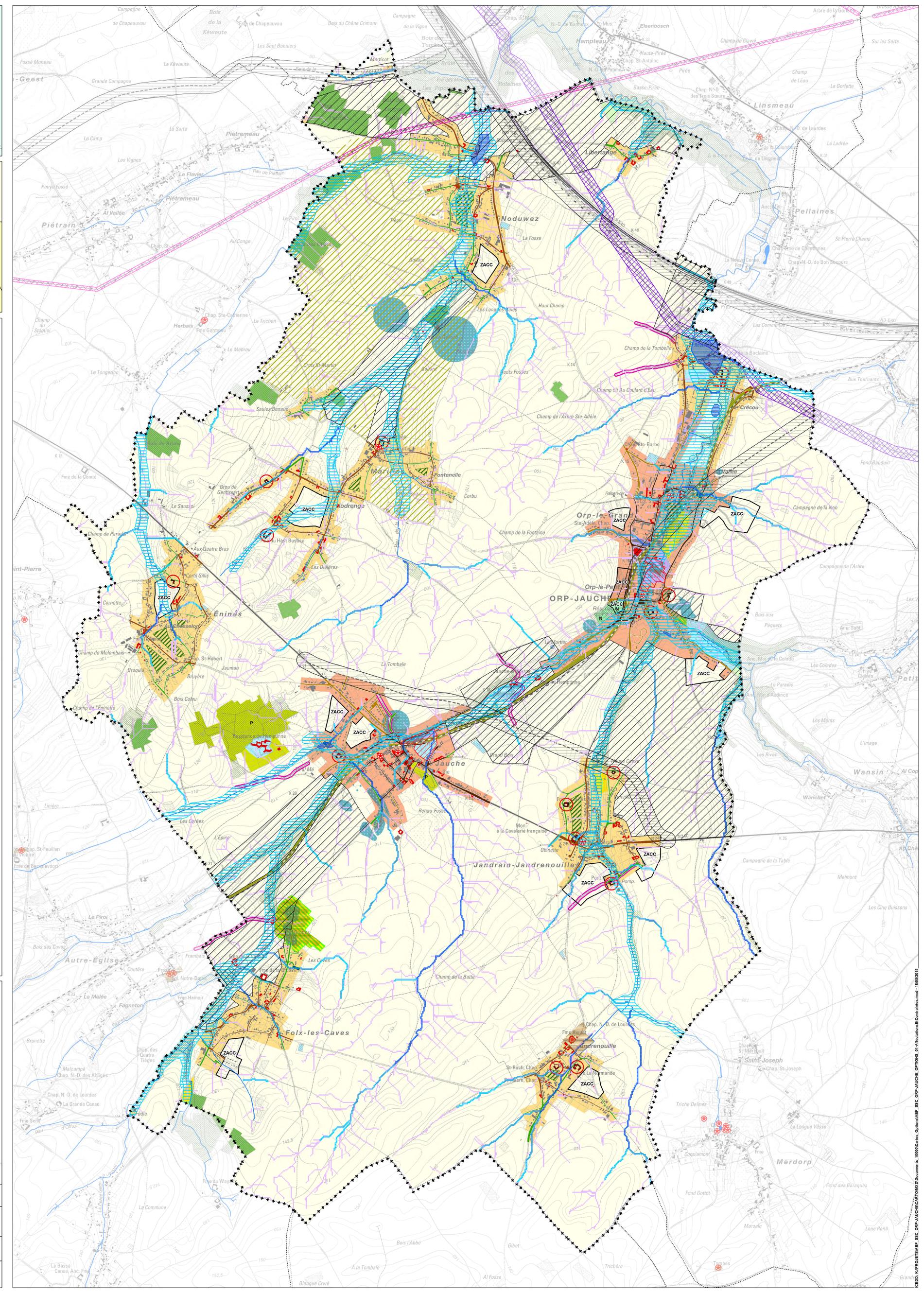
**Contraintes patrimoniales**

- Monument classé
- Site classé
- Bien repris sur la liste de l'inventaire du patrimoine immobilier culturel
- Périphérie de visibilité autour d'un bien patrimonial repris sur la liste de l'inventaire du patrimoine immobilier culturel

**FOND DE PLAN**

**LIMITE ADMINISTRATIVE**

- Limite de la commune de Orp-Jauche
- Limite d'autre commune



### SCHEMA DE STRUCTURE COMMUNAL D'ORP-JAUCHE

#### OPTIONS

Vu et adopté provisoirement par le conseil communal en séance du \_\_\_\_\_ par ordonnance.

La Directrice Générale, S. SANTUCCI, Première Echevine, M. GOVERS, Le Bourgmestre, H. GHENNE

Le collège communal certifie que le présent document a été soumis à enquête publique du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ par le Collège

La Directrice Générale, S. SANTUCCI, Première Echevine, M. GOVERS, Le Bourgmestre, H. GHENNE

Vu et adopté définitivement par le conseil communal en séance du \_\_\_\_\_ par ordonnance.

La Directrice Générale, S. SANTUCCI, Première Echevine, M. GOVERS, Le Bourgmestre, H. GHENNE

---

#### SCHEMA DES AFFECTATIONS ET CONTRAINTES A L'URBANISATION

1

EDITION: Date de constitution : **Septembre 2013**  
 Première modification : **Février 2014**  
 Dernière modification : **Avril 2015**

SOURCES : ODD 1 : Plan de l'Etat, 1:50 000  
 ODD 2 : Plan de l'Etat, 1:25 000  
 ODD 3 : Plan de l'Etat, 1:10 000  
 ODD 4 : Plan de l'Etat, 1:5 000  
 SPGE : 1:6 000

MATRE D'OUVRAGE: **ORP-JAUCHE**  
 Place Communale, 1 - 1350 Orp-Jauche  
 Tél: 018 20 10 10 Fax: 018 20 41 84  
 http://www.orp-jauche.be

AUTEUR DE PROJET: **CEDO**  
 Mandat de Conseil et d'Etudes et Développement Durable  
 Rue de la République 10 - 1300 Bruxelles  
 Tél: 02 20 48 48 48 Fax: 02 20 48 48 48  
 www.cedo.be

Mandatère L. SCHERAY